

**GASNY**

## ARRETE

**Le** Maire de la Commune de GASNY (Eure) ;

**Vu** les Articles L.2212-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales ;

**CONSIDERANT** l'épisode de chaleur intense en cours dans le département et les températures annoncées,

**CONSIDERANT** la difficulté à rafraichir certaines classes de nos écoles maternelle et élémentaire,

**CONSIDERANT** le principe de précaution,

## ARRETE

### **Article 1<sup>er</sup>**

Les écoles maternelle des Coccinelles et élémentaire du Square Castle Donington seront fermées le vendredi 26 juin 2026.

Le service minimum ne pouvant être mis en œuvre, il ne sera pas assuré.

### **Article 2**

Madame la Directrice Générale des Services, Monsieur le Directeur des Services Techniques, et Mesdames les Directrices des écoles sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié et affiché.

Fait à GASNY, le 25 juin 2026

Pour le Maire empêché,

Claude THIBAUT  
Premier Adjoint

